

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 4 janvier 2023, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de réalisation d'un passage piétons dans la rue de l'Bridel à Bereldange (CR181) :

## Passage pour piétons (Signal E, 11a)

Du lundi 9 janvier 2023 jusqu'à la fin des travaux, un passage piétons est installé devant

- la maison numéro 86, rue de Bridel
- la maison numéro 105, rue de Bridel

Fin estimée des travaux : 31 décembre 2023

Walferdange, le 6 janvier 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber